



HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

COMMISSION DE LA TRANSPARENCE

AVIS

25 juin 2008

Examen du dossier de la spécialité inscrite pour une durée de 5 ans à compter du 28 juillet 2002 (J.O. du 27 novembre 2002)

ATROVENT NASAL 0,03%, solution nasale en flacon pulvérisateur
Flacon de 15 ml (180 doses) (CIP : 339.275.6)

Laboratoire BOEHRINGER INGELHEIM FRANCE

Bromure d'ipratropium
Code ATC : R01AX03
Liste I

Date de l'A.M.M. : 10 Juillet 1995

Motif de la demande : renouvellement de l'inscription sur la liste des spécialités remboursables aux assurés sociaux.

Indications thérapeutiques :

- « Traitement symptomatique de la rhinorrhée séro-muqueuse des rhinites vasomotrices non infectées non allergiques ».
- « Traitement d'appoint de la rhinorrhée séro-muqueuse des rhinites allergiques non infectées ».

Posologie : cf. R.C.P.

Données de prescriptions : selon les données IMS (cumul mobile annuel février 2008), il a été observé 81.000 prescriptions d'ATROVENT NASAL. La posologie moyenne observée est de 6,1 pulvérisations/jour (8 à 12 pulvérisations/jour dans le R.C.P.).

ATROVENT NASAL a été majoritairement prescrit dans la rhinite allergique et vasomotrice (23,6%), la rhynopharyngite aiguë (14,8%), la rhinite, rhinopharyngite et pharyngite chroniques (13,9%), les autres maladies pulmonaires obstructives chroniques (7,4%), et dans les bronchites chroniques et aiguës (7,1%).

Réévaluation du Service Médical Rendu :

Le laboratoire n'a fourni aucune nouvelle donnée.

Les données acquises de la science sur la rhinite et ses modalités de prise en charge ont également été prises en compte. Elles ne donnent pas lieu à modification de l'évaluation du service médical rendu par rapport à l'avis précédent de la Commission de la Transparence.

Le service médical rendu par cette spécialité reste faible dans les indications de l'A.M.M.

Avis favorable au maintien de l'inscription sur la liste des spécialités remboursables aux assurés sociaux dans les indications et aux posologies de l'A.M.M.

Conditionnement : Il est adapté aux conditions de prescription.

Taux de remboursement : 35%